Commune de Léaz **N° 05/2026**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 février 2026

Date la convocation du Conseil municipal : 29 janvier 2026
Nombre de conseillers municipaux : 11

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Johann BRESSON – Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés : Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Valérie LOUBET - Séverine VIRLOUVET donne pouvoir Pierre-Luc CHATAIGNON- Loïc NORMANT donne pouvoir à Johann BRESSON-

Absents :

Objet : Subvention pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et les Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Ain secteur Valserhône

Madame la Maire,

Donne lecture du courrier de l'amicale des Sapeurs-Pompiers et les Anciens Sapeurs-Pompiers du secteur Valserhône qui sollicitent la commune pour une subvention afin de participer aux frais de l'assemblée générale.

Madame la Maire propose une participation de la commune à hauteur de 100.- €.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

DECIDE d'accorder à l'amicale des Sapeurs-Pompiers et les Anciens Sapeurs-Pompiers du secteur Valserhône une subvention de 100 euros. Cette dépense sera imputée au chapitre 65.

AUTORISE Madame la Maire à signer toutes pièces nécessaires relatives à cette demande de subvention.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie LOUBET
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

MAIRIE DE LEAZ
AIN